



CHARTRE DE LA DIVERSITE

Nous nous engageons !

Les 6 engagements de la Charte de la Diversité

Favoriser le pluralisme et rechercher la Diversité au travers des recrutements et de la gestion des carrières est un facteur de progrès pour toute organisation. Une telle démarche contribue à son efficacité et à la qualité de ses relations sociales. Elle peut avoir un effet positif sur son image vis-à-vis de ses employés, de ses collaborateurs, de ses clients, de ses prestataires extérieurs, de ses partenaires, de ses administrés, de ses adhérents, de ses usagers, etc., sur son territoire, en France et dans le reste du monde.

La Charte de la Diversité que nous signons a pour objet de témoigner de notre engagement, en France, en faveur de la diversité culturelle, ethnique, sociale... au sein de notre organisation.

En vertu de cette charte, nous nous engageons à :

- **Sensibiliser et former** nos dirigeants et collaborateurs impliqués dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières aux enjeux de la non-discrimination et de la Diversité.
- **Respecter et promouvoir** l'application du principe de non-discrimination sous toutes ses formes et dans toutes les étapes de gestion des ressources humaines que sont notamment l'embauche, la formation, l'avancement ou la promotion professionnelle des collaborateurs.
- **Chercher à refléter la Diversité** de la société française et notamment sa diversité culturelle et ethnique dans notre effectif, aux différents niveaux de qualification.
- **Communiquer** auprès de l'ensemble de nos collaborateurs notre engagement en faveur de la non-discrimination et de la Diversité, et informer sur les résultats pratiques de cet engagement.
- Faire de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de Diversité **un objet de dialogue avec les représentants des personnels.**
- **Inclure dans le rapport annuel** un chapitre descriptif de notre engagement de non-discrimination et de Diversité : actions mises en œuvre, pratiques et résultats.

Fait à Lyon, le 30 octobre 2011

**Pour
FORMA-SUP Ain-Rhône-Loire
Yves CIMBARO
Directeur**

**S.G. DE LA CHARTRE DE LA DIVERSITE
Kag SANOUSSI
Secrétaire général**